



COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
DE BASTIA



Référent ITI – Angèle PIETRI  
Tél : 04.95.55.18.25  
a.pietri@agglo-bastia.fr

## INVESTISSEMENTS TERRITORIAUX INTEGRES

### CONSULTATION ECRITE DU COPIL

#### MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT DU PROJET D'AUDIT ENERGETIQUE D'INFRASTRUCTURES COMMUNALES DE LA COMMUNE DE BASTIA

Une consultation écrite a été engagée auprès des membres titulaires du COPIL ITI afin de procéder à la modification du projet de la mairie de Bastia relatif à « l'audit énergétique d'infrastructures communales ».

En effet, le COPIL ITI réuni le 19 juin 2017 a validé ce projet comme suit :

Territoire durable : projet mairie de Bastia – Audit énergétique d'infrastructures communales  
Financement : Montant éligible de 330 000€ HT  
Participation ITI à hauteur de 60% soit 198 000€

Par courrier en date du 10 septembre 2018 réceptionné le 13 septembre, le Maire de Bastia a fait part du montant réellement engagé pour la mise en œuvre de ce projet, et par conséquent de la nécessité de procéder à la modification de son plan de financement comme suit :

**Nouveau financement de l'ITI** : Montant éligible de 65 250€ HT  
Participation ITI à hauteur de 60% soit 39 150€ HT

Une consultation écrite, par message électronique, des membres titulaires du COPIL sur cette modification a eu cours du 17 septembre au 8 octobre 2018. (mail transmis en annexe)

#### Membres consultés :

COLLECTIVITÉ	ÉLU TITULAIRE	Adresse mail
Communauté d'Agglomération de Bastia	Marie-Dominique GIAMARCHI	md.giamarchi@outlook.fr
BASTIA	Emmanuelle DE GENTILI	m2gentili@orange.fr
FURIANI	Céline SIMONI-PIACENTINI	piacentini@mairie-furiani.fr
SAN MARTINO DI LOTA	Marie-Hélène VALENTINI	corto-maltes2@wanadoo.fr
SANTA MARIA DI LOTA	Henri POYET	henripyet@orange.fr
VILLE DI PIETRABUGNO	Emma MUSSIER	emma.mussier@live.fr

A l'issue de la consultation écrite :

Les élus consultés n'ont pas formulé d'observations.

**Décision :**

La modification du plan de financement du projet relatif à l'audit énergétique d'infrastructures communales de la commune de Bastia est validée.

La fiche projet ITI a été modifiée en conséquence.

Elle est annexée à ce document, ainsi que les échanges de mails relatifs à la consultation écrite.

**Validation du PV : 09 OCT. 2018**

Pour l'organisme intermédiaire,  
Le Président de la Communauté  
d'Agglomération de Bastia

François TATTI

